

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 17 mars 2022

### Mobilians demande aux sociétés d'assistance de prendre en compte l'augmentation des charges réelles des entreprises de dépannage-remorquage

*Sylvain CANTREL, président national du métier dépannage-remorquage, a demandé par courrier à chacune des sociétés d'assistance de prendre en compte la très forte augmentation des charges des entreprises de dépannage-remorquage rendues insupportables avec l'envolée des prix du carburant.*

#### Une hausse insupportable des coûts de fonctionnement

Depuis plusieurs années, la profession alerte les sociétés d'assistance sur l'augmentation régulière des coûts de fonctionnement de l'activité de dépannage-remorquage.

En effet, les professionnels constatent **une augmentation continue du coût d'achat du matériel, de la main d'œuvre qualifiée, des charges administratives et fiscales et du carburant** (+ 34,59% entre 2010 et 2021 selon l'indice CNR) sans que la prise en charge, par les sociétés d'assistance, ne permettent d'y faire face.

Cependant, l'augmentation exceptionnelle de 13,80% du prix du carburant depuis le début de l'année ne permet plus à de nombreux professionnels d'assurer la continuité de leurs services.

#### Une mission d'utilité publique menacée

**En effet, l'activité de dépannage-remorquage concourt à la sécurité des usagers de la route** en intervenant rapidement auprès de ceux qui se retrouvent en panne en leur permettant de reprendre rapidement leur trajet ou en les évacuant via un remorquage, ce qui constitue une véritable mission d'utilité publique.

**Or, sans une prise en charge par les sociétés d'assistance à hauteur de ces augmentations, les entreprises de dépannage-remorquage vont rapidement se trouver dans l'impossibilité d'assurer leur mission.**

**Les professionnels appellent à un véritable dialogue sans délai à la hauteur de la situation.**



## À propos de Mobilians

Mobilians est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. Mobilians défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.